



Maison des Sports
29, boulevard Saint Michel - 72000 Le Mans
Tél. 02 52 19 21 17 - Email : comite.tennisetable@maison-sports72.fr
Site internet : www.pingsarthe.org

Compte-rendu : Bureau directeur du 3 Décembre 2018

Date de création	6 Décembre 2018
Auteurs	Alain PIRON
Approbateur	Michel MENAGER

Ordre du jour :

- 1 - Infos du Président
- 2 – Point RH
- 3 – Point finances
- 4 – Championnat de France
- 5 - Tour des pôles
- 6- Présentation Ségolène GRAICHI

Présents : M. MENAGER, A. PIRON, F. BUREAU, E. MARZIN, B. BODEREAU, P. GAUDEMER,
T. BIGNON, F.HERVE

Excusés : B. GAUSSERAN, S. BRARD, C. LEROY, M. VIGNERON

Invités : S. GRAICHI

Absent :

Point 1 : Infos du président :

Bienvenue à Ségolène dans l'équipe de salariés du comité départemental de tennis de table qui a pris ses fonctions le 3 décembre 2018.

Une communication sur le site du comité ainsi qu'un courrier a été envoyé à tous les présidents des clubs sarthois, au président de la ligue, au directeur des sports du département et au directeur de la DDCS et à ses principaux collaborateurs pour l'arrivée de Ségolène

Ligue :

Compte rendu du conseil de ligue du 03 Novembre 2018

Compte rendu du GPD :

Farid a fait le point sur la vision politique du groupe de développement et a précisé le rôle et la position de Gaël Charrier (CTF)

Point sur la licenciation

Présentation rapide des chiffres de la saison en cours :

Tendance à la stabilisation des effectifs, nous sommes à +26 licenciés de date à date entre la saison 2017/2018 et 2018/2019.

Quelques constantes :

Baisse régulière sur les catégories Cadets et Seniors en licences traditionnelles

Fluctuation des autres catégories.

Objet d'inquiétude, la catégorie vétérans jusqu'ici en progression constante est en baisse depuis la saison passée.

Le non-renouvellement de licence dépasse les 50% pour les licences promotionnelles.

L'offre de service dans leur cas pose question, à tous les niveaux (Fédé, ligue, comité).

Discussion autour des observations et des actions dans les CD.

44 : initiative visant à soutenir toutes les organisations, animations, projets de promotion et de développement de l'activité, sur inscription libre, récompenses en bons d'achats.

49 : Promo relax, « championnat » ouvert aux licenciés promo qui rassemble 35 équipes de 3 joueurs, ne connaît pas de progression. Création d'un tournoi individuel loisir.

53 : Préoccupation autour de l'encadrement des clubs en Mayenne. La situation de la Mayenne interroge sur la question de la formation des professionnels et de l'emploi. Il devient important de réfléchir à une stratégie autour du CQP (VAE pour des cadres expérimentés, communication en direction des personnes qui ont passé des formations AF/EF).

72 : Expérience d'une compétition jeune (Cadet compris) critérium fédéral en 2 manches pour mieux maîtriser la durée totale de l'épreuve.

Actions à envisager :

1 - message aux nouveaux licenciés (bienvenue et communication de quelques offres)

2 - enquête qualitative et quantitative auprès des licenciés non-renouvelés (exemple du 44 avec les appels téléphoniques)

3 - créer une cellule de benchmarking pour observer les pratiques et partager (stagiaires et services civiques)

4 - identifier des clubs et encadrants moteurs pour la création de créneau loisirs adultes, soutenir par de l'aide à la formation, du conseil pour la mise en œuvre, de la communication autour du projet.

Plan Emploi Club

Suivant les observations relatives aux dossiers, le GPD valide l'aide pour ASCA Lavardin.

Le dossier de Parigné l'Evêque n'est en revanche plus en phase avec sa situation actuelle suite au départ de l'éducateur. Une rencontre de Michel Ménager et de Gaël Charrier avec le club aura lieu prochainement pour évoquer les ajustements nécessaires afin d'être en conformité avec le plan. Deux préconisations prioritaires seront à aborder : formation de l'éducateur sportif et plan de financement de l'emploi.

Afin de clarifier les critères d'attribution du PEC, un outil d'analyse des candidatures sera élaboré par Gaël Charrier et René Oiry puis soumis à validation.

Championnats d'Europe

Un calendrier d'animations grand public et public pongiste est quasiment prêt. Les comités et clubs seront invités à s'y inscrire. Le projet d'animation vers les clubs et les écoles est en cours d'élaboration.

Prochaine réunion le 28 mars

Comité 72 :

Licenciation au 01 Décembre : 2912 licenciés soit -114 licenciés par rapport à N-1

1882 licences traditionnelles : - 70 / N-1

1030 Licences promotionnelles : - 44 / N-1

Contact avec les clubs de Pontvallain et Marolles les braults afin qu'ils enregistrent leurs licences.

Il va falloir réfléchir à la pérennité des clubs loisirs en tant que clubs affiliés à la fédération car certains souhaitent redevenir non affiliés malgré les efforts financiers que le comité met en œuvre à son niveau.

Visite de club :

Visite du club de Parigné l'évêque (le président, le secrétaire et le salarié) par Michel Menager avec Gaël Charrier de la ligue le vendredi 23 Novembre 2018

Label Sport Santé niveau 1. La ligue nous demande de relayer l'info auprès des clubs sarthois

- Obtenir le label Sport Santé Niveau 1 (dépôt des dossiers : **16 décembre 2018**)

Toutes les infos sur le site de la Ligue à la page <https://tennisdetablepaysdelaloire.org/sport-sante-bien-etre/>

Propositions : Envoi d'un mail à tous les clubs et une Communication sur le site du comité

AG Ping entreprise 72 : maison des sports le 19 décembre 2018 à 19h.

L'affiche pour les prochains individuels sports en entreprise va être modifiée par Olivier Modat. Elle sera envoyée à tous les clubs pour affichage, à tous les participants des dernières années et sera mise sur le site du comité

Assemblée Générale Ordinaire de l'association Profession Sport et Loisirs Sarthe (P.S.L. 72) qui se déroulera le Jeudi 6 décembre 2018 à 18h15 à la maison départementale des sports :
Présence de Michel Menager

Règlement intérieur et statuts : A vérifier par Alain PIRON en tenant compte des recommandations fédérales. Si des modifications éventuelles devaient être apportées, elles seront proposées au comité directeur pour approbation et seront présentées à la prochaine AG 2019 pour adoption.

Point 2 : Point RH :

Ségolène GRAICHI se présente aux membres du bureau. Elle sera chargée de coordonner les actions de développement, la communication et le partenariat. Elle aura également un rôle d'animation et de coordination de l'équipe de salariés du comité départemental.

Ségolène GRAICHI suivra une formation de « tuteur pour service civique » le lundi 10 décembre. Une offre pour le recrutement de deux services civiques à partir de janvier 2018 sera déposée rapidement sur le site, la bourse de l'emploi et le STAPS

Guillaume TESSIER devient Conseiller Technique Départemental avec la responsabilité de la technique, de la formation et des stages. Il délèguera auprès de ses collègues certaines missions comme la détection, les stages. Il garde également sa mission de recherche de partenaires en collaboration avec Ségolène GRAICHI.

Un rassemblement des secrétaires administratives des comités et ligue s'est déroulé afin d'échanger sur leur travail et missions respectives.

Point 3 : Point finances :

Vérification des comptes 2017/2018 qui dégagent un excédent de 2655€ par notre vérificateur aux comptes.

Point 4 : Point sur championnat de France

Un mail a été envoyé vers tous les bénévoles candidats retenus ou non pour l'organisation

17 décembre 2018 : Réunion de l'ensemble des bénévoles afin de présenter le projet.

Depuis la fin de la promotion sur la vente de billets d'entrée, il y a un net ralentissement des réservations. De plus, il semblerait que la vente essentiellement par internet pose problème. Une étude pour la vente dans des points de vente comme la FNAC, Carrefour, voire le comité...est à l'étude.

Point 5 : Tour des pôles :

Après la visite de Patrick CHATEAU et de Thierry BIGNON au club de St Pavace, il est décidé de vendre les tables au club au prix de 200€ la table.

Florian BUREAU demande que soit refait un inventaire précis du matériel afin de mettre à jour le fichier des « immos ».

Suite aux horaires de Kévin lors de sa formation BPJEPS, il ne peut arriver à Cérans Foulletourte qu'à 18 h au lieu de 17h30 une semaine sur deux. En conséquence, une remise sur la facturation sera effectuée en conséquence.

Fin de la réunion à 20 h.

Point 6 : Présentation Ségolène GRAICHI :

A l'issue du bureau, Ségolène GRAICHI est présentée à l'ensemble des membres du comité directeur et des salariés autour d'un buffet.

Rappel des décisions

- Réflexion à mener sur la pérennité des clubs loisirs
- Informations sur le Label Santé niveau 1 : mails vers les clubs + infos sur le site
- Révision éventuelle des statuts et règlement intérieur suivant recommandations fédérales
- Vente de deux tables au club de St Pavace au prix de 200€ l'unité